

Examen-concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement secondaire

Epreuves de classement – Modalités

Spécialité : Éducation artistique

Le concours de recrutement ne vise pas un contrôle du savoir des candidats acquis pendant leurs études supérieures, mais celui des aptitudes et connaissances indispensables à la pratique de l'enseignement secondaire.

En éducation artistique, les épreuves de classement sont les suivantes :

1) Observer et représenter

L'épreuve, d'une durée de 5 heures, est dotée du coefficient 1. Réalisation d'un projet imposé dans les disciplines suivantes :

- Dessin d'observation et design graphique (affiche, sigle, illustration, ...)

Sont à remettre :

- *un dessin d'observation sur un format A3, qui sert de base pour la réalisation du projet final. Le sujet peut-être un détail ou un ensemble d'un objet, d'une figure humaine nue ou habillée, d'un portrait, d'une architecture ...*
- *une planche d'esquisse (format raisin, format hauteur ou en largeur) montrant le développement de l'idée du projet sous formes d'esquisses ainsi que la maquette bidimensionnelle du projet final.*

La technique d'exécution sera adaptée au sujet imposé.

Cette épreuve permettra de contrôler les aptitudes à maîtriser des techniques graphiques, à dessiner et à créer un ensemble formel cohérent et original.

2) Concevoir le volume et l'espace

2.A) Géométrie descriptive

L'épreuve, d'une durée de 2 heures, est dotée du coefficient partiel : $\frac{1}{2}$

Le programme est le suivant :

- Projections orthogonales :
 - opérations dans un dièdre ou trièdre
 - pénétrations et arrachements de volumes (prisme, cylindre, pyramide et cône) et cas limite

Descriptif des devoirs:

- Épures d'une intersection de volumes en projections orthogonales : prisme-prisme; prisme-cylindre ; cylindre- cylindre; pyramide-prisme ; pyramide-cylindre; cône-prisme ; cône-cylindre. Sont utilisés les plans de projection horizontal et frontal, le plan de projection de profil s'y ajoute si la solution de problème l'exige.
- Les données peuvent être graphiques ou définies par des coordonnées xyz (x=abscisse ; y=éloignement ; z=cote). L'origine O se trouve soit sur le cadre gauche de la feuille (valeur positive pour x), soit à l'intersection des traces du PP et de la LT (valeur négative pour x).
- Les mesures sont données en mm. Tous les volumes doivent être réguliers et droits ; les polyèdres peuvent avoir une base rectangulaire ou triangulaire irrégulière. Tous les corps doivent se trouver dans des positions remarquables, c'est-à-dire que leurs axes doivent être verticaux. Pour les intersections munies d'un astérisque (*), l'axe du prisme ou du cylindre doit en outre être ou bien vertical, horizontal-frontal ou de bout.
- L'épure est exécutée sur papier format A3 suivant les normes.

2.B) Perspective d'observation

L'épreuve, d'une durée de 2 heures, est dotée du coefficient partiel : $\frac{1}{2}$

- Représentation en perspective et à main levée d'un objet, d'un ensemble d'objets ou d'un motif architectural, exécuté sur un format raisin dans une technique au choix du candidat. Les lignes de construction restent visibles.

Ces épreuves permettront de contrôler la rigueur et l'intelligibilité dans la construction des volumes et de l'espace.

3) Analyser et communiquer

3.A) Épreuve écrite

L'épreuve, d'une durée de 3 heures, est dotée du coefficient partiel : $\frac{1}{2}$

- Dissertation en histoire de l'art à partir d'œuvres imposées.
- L'épreuve se fait en français ou en allemand au choix du jury.

Épreuve orale

L'épreuve, d'une durée de 30 minutes, est dotée du coefficient partiel :

$\frac{1}{2}$

Durée : 20 minutes pour la préparation, 10 minutes pour l'interrogation.

- Commentaire et analyse comparative d'œuvres représentatives de l'histoire de l'art moderne et contemporaine.
- L'épreuve se fait en français ou en allemand au choix du jury.

Ces épreuves permettront de contrôler les connaissances en matière d'histoire de l'art, les capacités d'analyser des œuvres et de construire un exposé.